

14 Port-Gentil

Éducation/Conclave des acteurs éducatifs de Bendjé
De nombreux efforts consentis

Le DAP, Henri-Georges Boundzanga-Boundzanga (debout), et Mme Daker Akendengué (à sa droite)...



...face aux enseignants.

FAE

Port-Gentil/Gabon

Toutefois, la présidente du Conseil départemental de Bendjé, Lucie Daker Akendengué, note qu'il y a encore des choses à réaliser.

À l'initiative de Lucie Daker Akendengué, présidente du Conseil départemental de Bendjé, des journées de réflexion viennent de se tenir dans la ville de l'or noir, en présence du directeur d'académie provinciale (DAP), Henri-Georges Boundzanga Boundzanga, et des conseillers pédagogiques. Elles ont porté sur un bilan à mi-parcours du secteur éducatif dans le département.

Pour l'initiatrice, ces assises avaient pour but de faire le point sur ce qui a déjà été fait et ce qui reste à faire, dans un souci de porter l'école rurale vers l'excellence. Trois jours durant, les enseignants exerçant dans le département

de Bendjé ont planché sur sept thématiques élaborées en partenariat avec l'Inspection pédagogique de l'éducation nationale (IPEN) : "la mission de l'école rurale", "l'école rurale au service du développement", "l'enseignant en milieu rural", "la place de la pédagogie en zone rurale", "le type d'élèves en zone rurale", "le rôle des parents d'élèves", et la problématique "des infrastructures pour les élèves en zone rurale".

Sur chacune de ces thématiques, les participants (enseignants, responsables d'associations de parents d'élèves, auxiliaires de commandement) ont fait un certain nombre de constats, identifié les causes et proposé des pistes de solutions à travers de pertinentes recommandations.

Des conclusions lues par le rapporteur général des travaux, Charly Claude Mboumbou, l'on a retenu que dans le Département de Bendjé, l'école évolue dans un univers ou la

quasi-totalité des infrastructures de base y sont présentes et modernisées. Au total, le département de Bendjé compte 15 écoles primaires, 8 internats avec une capacité d'accueil allant de 40 à 80 lits. Au-delà, l'on dénombre 6 enseignants, 800 élèves et 23 dispensaires dans les trois cantons de cette circonscription.

REUSSITE. Depuis 2014, des améliorations considérables ont été faites dans le but d'encourager les enfants à aller à l'école. L'on cite, entre autres, la distribution des kits scolaires aux élèves et des kits didactiques et pédagogiques aux enseignants.

Pour ces derniers, bien qu'ils soient majoritairement des enseignants auxiliaires, ils participent, chaque début d'année, à un séminaire de mise à niveau organisé en partenariat avec l'IPEN. Les résultats encourageants de fin d'année sont certainement consécutifs à cette stratégie. Car, de par leur travail, ces enseignants placent

désormais le département de Bendjé en tête des meilleures circonscriptions scolaires de la province de l'Ogooué-Maritime, avec un taux de réussite atteignant parfois les 85% à l'entrée en 6e.

Côté social, les salaires des enseignants et ceux des autres agents de l'institution sont régulièrement revus à la hausse. L'on a appris que bon nombre de ces enseignants intègrent, presque chaque année, la Fonction publique. Pour les encourager à exercer dans le département, une politique de réajustement interne des salaires a été mise en place.

Le bon fonctionnement du secteur éducatif à Bendjé trouve son explication dans la parfaite collaboration entre IPEN et Conseil départemental. Devenue fluide, elle favorise les conditions de recrutement et du travail pédagogique des enseignants. Le rapporteur général n'a d'ailleurs pas manqué de relever que l'enseignant en milieu rural est mieux

traité maintenant que par le passé.

En dépit de tous ces efforts entrepris par Mme Daker Akendengué, il n'en demeure pas moins que certains manquements sont encore à relever dans ce secteur. Ainsi a-t-on un ratio disproportionné entre le nombre d'enfants scolarisés et les infrastructures existantes. En fait, il y a plus d'écoles que d'élèves.

Dans certaines écoles, l'on a des salles de classes avec seulement 2 ou 3 apprenants, alors que les effectifs sont multipliés par 50 en zone urbaine. A en croire le rapporteur, le nombre élevé d'écoles entraîne forcément un manque d'enseignants. Au point où l'on se retrouve encore avec un système multigrade, c'est-à-dire un enseignant pour deux niveaux, ce qui entraîne parfois la baisse de performance des élèves.

PERFORMANCE. Pour Charly Claude Mboumbou, l'on aurait dû profiter de ces salles de classe à effec-

tif trop réduit pour optimiser la gestion de ces écoles, en procédant par regroupement des enfants dans les plus grands centres où l'on note d'ailleurs que des internats sont quasiment vides.

Autre constat : les apprenants présentent des disparités préjudiciables à la performance. Certains élèves sont, parfois, trop jeunes ou trop âgés pour les niveaux sollicités. Pour les premiers, l'on met en cause le manque de classes pré-primaires. Quant aux apprenants âgés, l'on évoque l'absence d'actes de naissance qui permettraient de les scolariser une fois qu'ils ont atteint l'âge requis.

Au chapitre des conditions de vie des enseignants, si des logements sont construits, il y a une absence de mobilier pour certains d'entre eux. L'on note aussi des difficultés de transport, l'absence d'électricité, d'eau potable et des lieux d'aisance dans certaines écoles.

Petit angle

Des pistes pour renverser la courbe

FAE

Port-Gentil/Gabon

LES participants aux journées de réflexion sur l'école rurale n'ont pas seulement constaté les moyens déjà déployés et les manquements. Ils ont aussi proposé des pistes pour parfaire le système éducatif dans le département de Bendjé.

Les enseignants, qui ont constitué l'essentiel du panel, préconisent de continuer à améliorer les structures d'accueil, poursuivre et amplifier l'équi-

pement des villages en panneaux solaires pour l'électricité et en pompes hydrauliques. Tout ceci dans le but d'améliorer leurs conditions de vie et de travail.

De leur côté, les parents devront être sensibilisés sur leur rôle, en tant que premier maillon de la chaîne de l'éducation de leurs enfants. Qu'ils veillent aussi à leur état civil par l'établissement d'actes de naissance, ce qui permettrait d'inscrire leurs progénitures dès l'âge requis.

Ils doivent, par ailleurs, les encourager à aller à l'école et contribuer à l'approvi-



Les travaux d'enseignants en petits groupes.

sionnement des internats en produits alimentaires.

Il importe aussi d'inviter les politiques à arrêter la

pratique qui consiste à scolariser un enfant ne répondant pas aux exigences, au seul motif qu'il est "l'enfant du village".

Au demeurant, les présentes assises ont satisfait tous les participants, qui l'ont qualifié d'initiative salutaire pour le système éducatif en milieu rural. Ils ont aussi loué les efforts du Conseil départemental de Bendjé pour, d'une part, améliorer les conditions d'exercice du métier d'enseignant, et, d'autre part, lutter contre le décrochage scolaire si fréquent en milieu rural. «L'enseignant est la bibliothèque du village, la lu-

mière du village, le secouriste du village. C'est lui qui sait interpeller les pouvoirs publics par rapport aux risques des décrochages scolaires et d'absences massives», a déclaré M. Boundzanga Boundzanga.

Il a, par ailleurs, insisté sur la nécessité pour les enseignants, de travailler en équipe et en bonne intelligence avec les directeurs d'écoles. Sur l'école et la politique, il a estimé que «le pédagogique s'accommode très mal du politique». C'est pourquoi il a appelé les intéressés à protéger l'école.